

Faisant écho à Henri Marrou, Christine Mohrmann, la principale autorité de notre siècle en ce qui concerne le latin des chrétiens, estime que « S. Augustin a eu réellement peur que les habitudes littéraires fussent transportées à l'intérieur de l'Église<sup>2</sup> », ce qui ne veut pas dire que l'on doive faire abstraction des termes nécessaires pour exprimer les vérités de la foi.

Pierre-Marie Gy

## ASSISES DE L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE LITURGIE

*Paris, 21-22 mars 1994*

L'INSTITUT supérieur de liturgie à Paris inaugurerait, en mars 1993, ses premières assises, rassemblant des anciens étudiants ainsi que des enseignants en liturgie et théologie sacramentaire<sup>3</sup>. Les participants avaient souhaité que l'invitation fût renouvelée l'année suivante dans la même perspective de formation continue et de travail commun à partir des recherches en cours.

Soixante-six personnes de France et des pays limitrophes se sont ainsi retrouvées les 21-22 mars, pour deux journées d'études sur le thème « Pragmatique linguistique, théologie sacramentaire et célébration liturgique ».

Ce thème, apparemment technique, voulait permettre un travail commun sur un chantier encore peu connu de l'ensemble des liturgistes, chercheurs, enseignants ou formateurs. Comment l'analyse linguistique peut-elle aider à une meilleure compréhension du statut liturgique, voire théologique, des textes proposés par l'Église pour sa prière : monitions, oraisons, hymne, prière eucharistique... ? Comment peut-elle faire apparaître plus particulièrement les différents

2. *Ibid*, 70.

3. Cf. Chronique de *La Maison-Dieu* 195, 1993/3, p. 157-159.

niveaux d'intervention et d'intervenants en liturgie ? En effet, tout texte porte en lui-même plusieurs origines, depuis l'auteur présumé, jusqu'à celui qui le dit, en passant par ceux qui l'ont mis par écrit et transmis ou prescrit. Lorsque le texte vient à être proclamé, c'est tout cet ensemble qui est rendu présent. La même analyse peut être développée pour les destinataires : une communauté d'origine, l'Église dans son universalité, une assemblée présente, ou encore, Dieu lui-même.

La mise en valeur de ces différents niveaux par la pragmatique linguistique peut-elle contribuer à des propositions améliorées de mise en œuvre liturgique et à une avancée de la théologie de la célébration et des ministères ? Tel était l'enjeu de ces deux journées et nul doute que les participants soient repartis avec une conviction positive.

Au cours d'un premier exposé, Isabelle RENAUD-CHAMSKA, membre de l'équipe permanente des enseignants de l'I.S.L., présentait les grands axes et résultats de sa recherche sur « Le statut linguistique de la citation biblique dans le discours liturgique <sup>4</sup> ». Tout le discours liturgique peut, en effet, être considéré comme une sorte d'« archi-citation », le mémorial donnant à l'ensemble sa cohésion.

S'appuyant, notamment, sur les travaux d'Émile Benveniste et une étude d'Antoine Compagnon <sup>5</sup>, Isabelle Renaud-Chamska faisait partager à son auditoire l'exploration des relations qui s'établissent entre « texte citant-auteur-citant » et « texte cité-auteur cité » (envisagés comme systèmes sémiotiques composés <sup>6</sup>). Elle mettait en évidence l'interprétation de la citation comme visant principalement à considérer

4. Mémoire ISL, Paris, 1992. Voir aussi, les articles d'I. RENAUD-CHAMSKA dans *LMD* : « Les actes de langage dans la prière » (*LMD*, 196, p. 55-69), ainsi que « La lettre et la voix » (*LMD*, 190, p. 25-49).

5. *La Seconde Main ou le travail de la citation*, Paris, Seuil, 1979.

6. Parce que l'acte de citation confère à un énoncé la valeur de signe, la conférencière montrait comment l'application de la trilogie proposée par le linguiste américain Charles S. Peirce : icône, indice et symbole, peut se révéler fructueuse pour étudier les relations que le signe entretient avec

la place du sujet dans le discours. La constitution du sujet « de parole » s'opère, en effet, dans le champ ouvert grâce aux jeux complexes de l'énonciation polyphonique propres, d'une part, à la citation, d'autre part, à sa situation d'énonciation liturgique.

Louis-Marie CHAUVET proposait une leçon d'application à la théologie sacramentaire de la pragmatique linguistique précédemment exposée, en prenant en particulier la fonction du prêtre dans le récit de l'Institution. Un tel récit présente, en effet, toute la gamme des possibles dont les médiévaux avaient déjà observé les traits remarquables. Ils distinguaient ainsi plusieurs manières de citer, par exemple : *repraesentative*, *infirmative*, *retractive*, *asserendo* (Alain de Lille). Saint Thomas d'Aquin dira que le prêtre parle *recitative* et *significative*.

Sans reprendre ici tout le développement proposé par L.-M. Chauvet, nous pouvons retenir que l'application des théories offertes par la pragmatique linguistique permet d'observer et de distinguer les types de relation qui s'instaurent entre les systèmes correspondant au texte cité ou au texte citant : relations d'assimilation ou de projection ; stratégie de pure répétition ou de confiance maximale dans l'objet proposé ; accent porté sur la personne citée dont on se considère le « représentant » (image), ou sur la fonction : on est alors le porte-parole, le « lieu-tenant » (diagramme<sup>7</sup>). L'ensemble restant toujours à penser dans une perspective mémoriale, qui ne saurait sans danger rompre le lien entre l'*in persona Christi* et l'*in persona Ecclesiae*.

son objet, du point de vue du sens. Ainsi, la re-citation dans la liturgie appartient principalement au type « icône » ; cette catégorie se subdivise elle-même en « diagramme » et « image » renvoyant, dans le premier cas, à une similarité entre texte cité et auteur citant qui ne concerne que les relations entre les éléments (exhibe la structure du sujet) ; dans le second cas, il s'agit d'une similarité entre auteur cité et auteur citant, où le signe représente ou imite les qualités élémentaires de l'objet (le sujet fait sienne la citation et oublie de se tenir à distance).

7. Voir la note ci-dessus.

Jean-Yves HAMELINE situait son intervention du côté de la logique de l'action liturgique, rappelant auparavant un certain nombre de travaux qui, autour des années 80, avaient déjà intégré en ce domaine la recherche linguistique<sup>8</sup>.

Le conférencier soulignait que l'acte de langage peut apparaître à la fois comme ce qui est le plus superficiel, mais, en même temps, renvoie à ce qui est déterminant au plan des structures. Il met en action notre être de mémoire, d'où son importance pour la confession de foi et les possibilités qu'offre le rituel de la réveiller. Dans la scène rituelle, les protocoles ont autant d'importance que leurs contenus. Ils font apparaître la clause tacite qui permet d'instituer la règle de la parole : « comme il nous est demandé de dire... » Le cérémonial donne à la parole sa légitimité dans la mémoire de l'Église.

Dimension illocutoire... temps et lieu marquant toute possibilité d'entendre... laisser venir sa voix des objets... musique et chant portant le texte vers un autre registre de la mémoire... éviter les « mensonges situationnels » (gestes contradictoires, transformer l'autel en tribune, risque de s'identifier au personnage « cité »). Autant d'éléments déployés au cours de cette intervention, visant à permettre au rituel de mettre en première instance la « communicabilité » plus que la « communicativité », et aux agents d'avoir une action pleine sans être saturée.

Ces exposés, d'une grande densité, alternaient avec des carrefours offrant aux participants la possibilité de confronter quelque peu la réflexion théorique avec l'expérience. L'échange qui en résulta fit droit à la logique de l'action, tout en soulignant l'intérêt pédagogique de cette approche linguistique au sujet de laquelle Michel Scouarnec, en synthétisant

8. J.-Y. Hameline citait notamment les travaux de thèse de Michel TÉHEUX : « Faire jouer Dieu : le texte liturgique, ses codifications, ses rapports avec la narrativité », ICP, 1977. J.-C. CRIVELLI : « La prière pour les morts : contribution d'une sémiotique des textes à la réflexion théologique », ICP, 1979. René-Marie EHUZU : « La prière Fon au rendez-vous de la liturgie chrétienne : essai d'analyse des prières traditionnelles », ICP, 1987.

les apports des différents groupes de réflexion, retenait qu'elle devait demeurer « un chantier à ne pas refermer trop vite... ».

On souligna l'intérêt de telles rencontres pour se tenir au courant de l'avancée de certains travaux dans le domaine de la science liturgique et de la théologie sacramentaire, en prenant pour cela quelque recul par rapport aux tâches immédiates. Un rendez-vous fut fixé pour mars 1995, et de nombreuses suggestions données pour dégager un thème d'étude.

En conclusion, Paul DE CLERCK, directeur de l'I.S.L., relevait la valeur positive et stimulante d'une telle recherche, même dans ses aspects très techniques, l'excellent échange lors de la table ronde reflétant ce mouvement de travail commun qui animait l'ensemble des participants.

Monique BRULIN